La mise en place d'un entretien de parcours professionnel performant

Préparez et conduisez des entretiens professionnels utiles à vos collaborateurs et sécurisés pour l'entreprise.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les enjeux de l'entretien professionnel
- Connaître les points de vigilance juridique
- Être capable de conduire l'entretien professionnel
- Être capable d'identifier les compétences de ses collaborateurs

POINTS FORTS

Mise en pratique sur des cas réels apportés par les participants

Programme adaptable à votre secteur et à vos outils en intra

Démarche pédagogique, documentation remise et évaluation

- Recueil des besoins du participant, en amont de la formation
- Préparation et diffusion de supports pédagogiques
- Apports théoriques illustrés par des cas concrets
- Cas pratiques et mises en situation ciblées
- Personnalisation de la formation à travers de nombreux échanges
- Évaluation des acquis en fin de formation, par quiz ou mise en situation pratique
- Évaluation de la satisfaction et de l'engagement

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC CONCERNÉ
Dirigeants, chefs d'entreprise, managers, DRH / RRH

PRÉREQUIS
Aucun

DURÉE
1 journée soit 7 h au total

MODALITÉS DE DISPENSE
Formation inter-entreprises, intra-entreprise, sur mesure ou individuelle.
Pour chacun de ces formats : en présentiel ou à distance en classe virtuelle.

TARIFICATION
Formation INTER 850 € HT par personne (TVA non applicable, art. 261-4-4° du CGI)
Minimum 4 personnes - Maximum 12 personnes
Formation Intra - Sur mesure - Individuelle : demander un devis pour personnaliser le programme de cette formation pour qu'elle réponde aux spécificités de votre entreprise.
Prise en charge possible par l'OPCO de votre entreprise, selon ses critères.

DATES - LIEUX - DÉLAI D'ACCÈS
Date et lieu à déterminer en fonction des possibilités et disponibilités respectives.
Formation organisée sous 2 à 4 semaines à compter de la validation de la formation, selon les disponibilités respectives.

FORMATEUR
Expert ROLEV IMPACT

SANCTION DE LA FORMATION
Remise d'une attestation de fin de formation

RECOMMANDATIONS
TV – Écran permettant une diffusion
Connexion internet à haut débit

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
Pour vous permettre d'accéder et de suivre nos formations dans les meilleures conditions nous vous invitons à nous contacter afin de déterminer la solution la mieux adaptée à votre besoin. La référente handicap pourra, si nécessaire, proposer l'appui de réseaux d'accompagnement spécialisés (Agefiph, FIPHFP, Cap Emploi, MDPH...) afin d'identifier les aménagements les plus adaptés.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
contact@rolevimpact.com
06 15 38 72 52
www.rolevimpact.com

Programme

1 **Définition et cadre de l'entretien professionnel**
- L'histoire juridico-RH de l'entretien professionnel
- Nouvelle appellation : entretien de parcours professionnel (loi n° 2025-989 du 24 octobre 2025)
- Quelles sont les obligations juridiques de l'entretien professionnel ?
- Articulation avec la GPEC/GEPP
- Comprendre l'intérêt des différents acteurs
- Distinguer l'entretien professionnel de l'entretien d'évaluation

2 **Outils et dispositifs utiles pour les entretiens**
- La notion de compétence
- Outils : matrice de compétences
- Rappel des dispositifs de formation

3 **Préparation de l'entretien professionnel**
- Orchestrer et prévoir l'entretien professionnel
- Questionnement et réflexion du manager/celui qui conduira l'entretien
- Questionnement et réflexion du collaborateur

4 **Conduire l'entretien professionnel**
- Rôle et posture du manager au cours de l'entretien
- Les étapes du déroulé et leurs objectifs
- Les compétences à maîtriser pour parfaire l'entretien
- Exemples de situations délicates
- Enjeu et rédaction du compte-rendu

Nature de l'action Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L. 6313-1 du Code du travail

Suivi de l'action Feuilles d'émargement, ou relevé de connexion en classe virtuelle. **Appréciation des résultats** Évaluation des acquis en fin de formation.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.